

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0002941

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3061 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Boujrad ABDELKARIM Date de naissance : 03/10/1968

Adresse :

Tél. : 0663430389

Total des frais engagés : 2702 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/06/2019

Nom et prénom du malade : BOUJRAD Abdellah Age : 51 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/06/2019

Signature de l'adhérent(e) : J.P.

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19- 0002941

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).



Matricule : 3061
Nom de l'adhérent(e) : BOUJRAD

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/03/2016				Dr. EL MACHROUH Loubna Dernière date - Veille de la date limite de remise des factures à la MAF - Maroc - Casablanca et à la MAF - Maroc - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 	22/06/18	49,-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHESIVE

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX												
MONTANTS DES SOINS																
DEBUT D'EXECUTION																
FIN D'EXECUTION																
CŒFFICIENT DES TRAVAUX																
MONTANTS DES SOINS																
DATE DU DEVIS																
DATE DE L'EXECUTION																
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES																
		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE	<table border="1"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>G</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>B</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
G	00000000	00000000														
B	35533411	11433553														
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Loubna EL MACHBOUH

Dermatologue • Vénérologue • Dermatologie esthétique
Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Diplômée de l'université de Versailles SQEY - Paris

Maladies de la peau • Ongles • Cheveux
Maladies sexuellement transmissibles
Dermatologie chirurgicale
Dermatologie esthétique • Laser



الدكتورة لبني المشبوب

أخصائية الأمراض الجلدية والتالاسية و طب التجميل
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
خريجة جامعة فرساي بباريس

أمراض الجلد - الأظافر - الشعر
الأمراض المنقولة جنسيا
جراحة الجلد
طب التجميل - ليزر

Casablanca, le 22.06.2013

Alan Boujneb

IV Spinal crème a la tropiprol.

Ex: Icing mas
mèches
autres

49.0

②

Nyoderm

pm

po Dr

cheveux et lèvres

PHARMACIE ACHIR
101, Bd El Gouds Lot Mandarona
Rue 14, Inara TA 100
Tél: 05 22 52 52 52 Casab

DR. EL MACHBOUH Loubna
Dermatologue - Vénérologue
N°26, 4ème étage, Résidence LES ALPES
Rue Ahmed Al Mejjati, Maarif - Casablanca

13, زنقة احمد المحاطي، اقامة الالب، الطابق الرابع، رقم 26، المغاريف - الدار البيضاء

13, rue Ahmed AL MAJJATI, résidence LES ALPES, 4th étage (avec ascenseur), N°26 Maarif - Casablanca

Tél.: 0522 25 63 13 - Urgences: 0623 58 44 65

Dr. Loubna EL MACHBOUH

Dermatologue • Vénérologue • Dermatologie esthétique
Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Diplômée de l'université de Versailles SQEY - Paris

Maladies de la peau • Ongles • Cheveux
Maladies sexuellement transmissibles
Dermatologie chirurgicale
Dermatologie esthétique • Laser



Casablanca, le 22.06.2015

الدكتورة لبنى المشبوب

اختصاصية الأمراض الجلدية و التنااسلية و طب التجميل
خريجة كلية الطب بالدارالبيضاء
خريجة جامعة فرساي بباريس

أمراض الجلد . الأظافر . الشعر
الأمراض المعنقدة جنسيا
حرارة الجلد
طب التجميل . لليز

ن.ب. بوعاصي عبد الرحيم

١٤٩١٥
♀ Banederm Curz - Bnc

٢٠١٤

Dr. EL MACHBOUH Loubna
Dermatologue - Vénérologue
N°26. 4ème Etage Résidence des Alpes
Rue Ahmed Al Mejatti, Maarif - Casablanca

زنقة أحمد الماجطي، اقامة الألب، الطابق الرابع، رقم 26، المعاريف - الدارالبيضاء

13, rue Ahmed AL MAJJATI, résidence LES ALPES, 4^{ème} étage (avec ascenseur), N°26 Maarif - Casablanca
Tél.: 0522 25 63 13 - Urgences: 0623 58 44 65